

PLAN D'ACTION

COMITÉ PROVINCIAL DÉLÉGUÉS SOCIAUX¹

ACTIONS	DÉMARCHES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES
Sélectionner des coordonnateurs régionaux.	Sollicitation par les conseils régionaux.	En continu.	Conseils régionaux.
Formation des coordonnateurs régionaux.	S'assurer que les coordonnateurs obtiennent la formation de base de délégué syndical.	En continu.	Conseil régional.
Rencontre des coordonnateurs régionaux SCFP 1500.	Faire le suivi et les modifications pertinentes au programme.	Une fois par année, prévue en octobre 2011.	Coordonnateur provincial.
Sélection des délégués sociaux pour compléter la structure établie.	Prendre les moyens nécessaires pour développer et maintenir le réseau dans les régions (recrutement, formation, support).	En continu.	Conseil régional avec le coordonnateur régional.
Formation des délégués sociaux.	S'assurer que chaque délégué social reçoive la formation de base.	En continu.	Coordonnateur régional.
Coordination provinciale du volet formation.	Faire le suivi des demandes de libérations auprès d'Hydro-Québec (code 1SYU, SYV).	En continu.	Coordonnateur provincial.
Coordination et suivi.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre du comité provincial; • Fournir support aux régions pour la formation via les conseils régionaux FTQ; • Élaboration du rapport statistique des activités du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • Six (6) fois par année; • En continu; • Deux (2) fois par année. 	Coordonnateur provincial.

¹ La forme masculine utilisée dans ce document désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

ACTIONS	DÉMARCHES	ÉCHÉANCIER	RESPONSABLES
Rencontre du comité aviseur PAE de l'entreprise.	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport statistique de la firme professionnelle; • Activités de promotion; • Suivi du réseau des délégués sociaux; • Présentation des statistiques syndicales. 	Trois (3) rencontres par année.	Coordonnateurs provinciaux des quatre (4) unités syndicales.
Présentation des rapports statistiques et activités du comité aviseur PAE aux différents comités de santé et sécurité du travail.	<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec CPSS; • Rencontre avec CRSS • Rencontre avec CLSS; • Participer aux réunions contremaitres et employés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une fois par année (fév.); • Une fois par année; • Une fois par année; • Une fois par année (Centraide). 	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur provincial; • Coordonnateur provincial et coordonnateur régional; • Coordonnateur régional; • Coordonnateur régional et/ou les délégués sociaux.
Augmenter la visibilité du réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Participation aux semaines thématiques; • Participation à la campagne Centraide; • Articles dans notre journal syndical; • Mise à jour des listes des délégués sur Intranet. 	En continu.	<ul style="list-style-type: none"> • Coordonnateur provincial et coordonnateur régional. • Coordonnateurs provinciaux quatre (4) unités • Coordonnateur régional • Coordonnateur provincial
Centraide	<ul style="list-style-type: none"> • Faire partie du comité directeur; • Participer activement à la campagne en véhiculant notre message d'engagement syndical auprès des membres. 	Campagne annuelle.	Coordonnateurs provinciaux quatre (4) unités.

RP/mc

Proposé par:

Secondé par:

Richard Pouliot
 Responsable du
 Comité provincial délégués sociaux
 Section locale 1500, SCFP-FTQ